



Héritage d'une maison : Indivision entre 3 neveux

Par **sarriette**, le **12/02/2016** à **14:28**

Bonjour,

Nous sommes trois neveux qui venons d'hériter suite au décès de leur oncle d'une maison. Celle-ci est en vente depuis plusieurs années. Deux des neveux veulent la vendre par l'intermédiaire du notaire et le troisième veut la vendre par lui-même. Quels sont les recours pour la vendre immédiatement.

La maison peut-elle être vendue aux enchères?

Par **amajuris**, le **12/02/2016** à **15:11**

bonjour,

pour la vendre immédiatement, il faut trouver un acheteur.

si elle est en vente sans succès depuis des années, c'est que le prix demandé est trop élevé. que ce soit par notaire ou agence, il faut que ce soit les 3 indivisaires soient d'accord sur les conditions de vente.

le notaire ou l'agence chargé de trouver un acquéreur doit exiger d'avoir un document signifiant l'accord des tous les propriétaires sur les conditions de la vente.

salutations.

Par **sarriette**, le **12/02/2016** à **17:33**

Si les 3 indivisaires se mettent d'accord que faut-il faire pour qu'elle soit vendue aux enchères ?

Par **amajuris**, le **12/02/2016** à **18:55**

le prix de vente aux enchères sera très inférieur que le prix obtenu par une vente traditionnelle.

vous pouvez demander le conseil d'un notaire.